

Euthanasie : le parlement irlandais redit non

Article rédigé par *genethique.org*, le 31 août 2021

Source [*genethique.org*] En Irlande, la commission justice de l'*Oireachtas*, le Parlement irlandais, a notifié son « *refus d'examiner la proposition de loi visant à dépénaliser l'euthanasie* », dans le [rapport](#) qu'elle a publié au mois de juillet. En cause : un « *manque de "barrières légales suffisantes"* ».

En effet, les contributions recueillies lors d'une consultation publique ont fait état de « *la crainte exprimée par de nombreux intervenants (citoyens ou médecins) que la mise en œuvre de la loi "conduise à un abus de faiblesse des personnes malades et vulnérables, qui pourraient se considérer comme une charge pour leur famille et se sentir sous pression pour choisir l'aide à mourir"* » (cf. [Irlande : des médecins s'opposent au projet de loi euthanasie](#)). En outre, le rapport de la commission souligne que « *les personnes âgées elles-mêmes expriment leur consternation, considérant que le vote d'une telle loi renverrait l'idée que leur propre vie a peu de valeur aux yeux de la société* » (cf. [Chez les personnes âgées, le désir de mourir est souvent transitoire](#)).

Le projet de loi *Dying with Dignity Bill* avait été introduit en septembre 2020. Il visait à « *autoriser sous conditions la prescription de substances létales que le patient s'injecterait ensuite lui-même* ». Un texte similaire avait déjà été rejeté en 2015 par l'*Oireachtas*. Et en 2018, sa commission justice avait affirmé « *l'absence de nécessité d'une telle dépénalisation de l'euthanasie* ». A présent, elle préconise la création d'une commission spéciale dédiée à l'examen « *approfondi* » de l'« *assistance médicale à mourir* ». L'avenir du texte est « *largement incertain à court terme* ».

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)